

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2025

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **189 340 370,602** dinars, un actif net de **189 080 320,778** dinars et un bénéfice de la période de **2 985 191 ,425** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Décembre 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 30 janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2025	31/12/2024
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	150 335 715,807	97 484 863,000
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		27 104 587,378	19 937 158,000
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		123 231 128,429	76 518 417,000
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	1 029 288,000
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	39 004 654,795	71 703 268,000
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		30 363 683,969	47 488 156,000
AC2-B	DISPONIBILITES		8 640 970,826	24 215 112,000
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	3 400 362,000
TOTAL ACTIF			189 340 370,602	172 588 493,000
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	162 664,622	213 917,641
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	97 385,202	3 475 755,724
TOTAL PASSIF		PA	260 049,824	3 689 673,365
ACTIF NET			189 080 320,778	168 898 819,000
CP1	CAPITAL	CP1	178 055 622,729	158 009 933,000
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	11 024 698,049	10 888 886,000
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		612,829	1 411,000
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		11 799 680,847	11 349 716,000
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-775 595,627	-462 241,000
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
ACTIF NET			189 080 320,778	168 898 819,000
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			189 340 370,602	172 588 492,365

ETATS DE RESULTAT COMPARÉS		Note	DU 01/10/2025 AU 31/12/2025	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	DU 01/10/2024 AU 31/12/2024	DU 01.01.2024 AU 31.12.2024
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 374 047,649	8 263 835,456	1 818 875,000	7 661 736,104
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		532 665,815	1 852 752,872	406 380,000	1 791 330,679
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 841 381,834	6 263 661,532	1 412 495,000	5 584 465,425
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	147 421,052	0,000	285 940,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	976 015,373	5 833 218,386	1 634 242,000	5 695 628,044
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	0,000	0,000	0,000
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		642 297,537	3 551 419,895	545 638,000	1 883 053,499
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0,000	542 234,959	0,000	0,000
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		333 717,836	1 739 563,532	1 088 604,000	3 812 574,595
	REVENUS DES PLACEMENTS		3 350 063,022	14 097 053,842	3 453 117,000	13 357 364,148
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-493 634,625	-2 007 464,623	-448 635,000	-1 727 091,526
	REVENU NET DES PLACEMENTS		2 856 428,397	12 089 589,219	3 004 482,000	11 630 272,622
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-71 510,616	-289 908,210	-85 654,000	-280 556,364
	RESULTAT D'EXPLOITATION		2 784 917,781	11 799 681,009	2 918 828,000	11 349 716,258
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 320 721,035	-775 595,627	-706 041,000	-462 240,792
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 464 196,746	11 024 085,382	2 212 787,000	10 887 475,466
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION) VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		1 320 721,035	775 595,627	706 041,000	462 240,792
PR4-B	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		65 237,813	131 726,712	4 436,000	-68 607,545
PR4-C	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		135 035,831	216 391,708	84 958,000	162 074,707
PR4-D			0,000	0,000	0,000	0,000
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 985 191,425	12 147 799,429	3 008 222,000	11 443 183,420

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET					
	DU 01/10/2025 AU 31/12/2025	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	DU 01/10/2024 AU 31/12/2024	DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 985 191,425	12 147 799,429	3 008 222,000	11 443 183,420	
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	2 784 917,781	11 799 681,009	2 918 828,000	11 349 716,257	
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	65 237,813	131 726,712	4 436,000	-68 608,545	
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	135 035,831	216 391,708	84 957,000	162 074,707	
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0,000	0,000	0,000	0,000	
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-10 887 969,365	0,000	-10 935 006,702	
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-26 514 353,143	18 921 671,124	-10 498 015,000	4 049 079,000	
SOUSCRIPTIONS	65 492 601,905	368 482 891,316	82 786 071,000	320 249 486,616	
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	62 901 300,000	345 891 400,000	79 077 000,000	307 615 800,000	
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-856 954,029	-4 219 806,341	-971 288,000	-3 797 117,054	
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	214,417	15 986 829,776	499,000	5 152 128,492	
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	3 448 041,517	10 824 467,881	4 679 860,000	11 278 675,178	
RACHATS	-92 006 955,048	-349 561 220,192	-93 284 086,000	-316 200 408,008	
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-88 357 600,000	-325 932 900,000	-88 984 200,000	-303 037 300,000	
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1 119 708,868	3 958 751,704	1 086 495,000	3 730 072,884	
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-301,527	-15 987 008,551	-480,000	-5 152 264,922	
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-4 768 762,389	-11 600 063,345	-5 385 900,000	-11 740 915,970	
VARIATION DE L'ACTIF NET	-23 529 161,718	20 181 501,188	-7 489 793,000	4 557 255,326	
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	212 609 482,496	168 898 819,590	176 388 613,000	164 341 564,298	
AN4-B FIN DE PERIODE	189 080 320,778	189 080 320,778	168 898 819,590	168 898 819,590	
AN5 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	2 053 005,000	1 598 857,000	1 697 929,000	1 553 072,000	
AN5-B FIN DE PERIODE	1 798 442,000	1 798 442,000	1 598 857,000	1 598 857,000	
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	103,560	105,637	103,885	105,817	
B- FIN DE PERIODE	105,135	105,135	105,637	105,637	
AN6 TAUX DE RENDEMENT	1,521%	5,971%	1,690%	6,484%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.10.2025 AU 31.12.2025

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché

indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2025, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2025	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés			26 106 788	27 104 587	14,335%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	150 000	155 177	0,082%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	1 400 000	1 430 992	0,757%
TN0003600491	ATB 2007/1 C C	20 000	200 000	209 110	0,111%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	10 000	400 000	416 263	0,220%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	600 000	608 194	0,322%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 018 396	0,539%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	300 000	321 472	0,170%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	240 000	257 291	0,136%
TN0000360049	ENDA TAMWEEL 2025-1 CB TF	60 000	6 000 000	6 266 933	3,314%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1	30 000	3 000 000	3 079 315	1,629%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	31 000	867 788	908 378	0,480%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	1 500 000	1 586 365	0,839%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	240 000	243 940	0,129%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	600 000	612 924	0,324%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 264 655	2,784%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025-1 TF	20 000	2 000 000	2 032 320	1,075%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	1 600 000	1 678 205	0,888%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	400 000	406 663	0,215%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	600 000	607 994	0,322%
AC1-B. Emprunts d'Etat		799 000	119 085 000	123 231 128	65,174%
AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		50 000	48 185 000	50 706 654	26,818%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	10 000	9 855 000	10 404 044	5,502%
TN0008000721	BTA 11 FÉVRIER 2027 7.20%	10 000	9 740 000	10 422 955	5,512%
TNN0SOORH1F1	BTA 8,25% JUIN 2031	30 000	28 590 000	29 879 655	15,803%
AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL		749 000	70 900 000	72 524 474	38,356%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	81 000	8 100 000	8 387 464	4,436%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	4 800 000	4 905 253	2,594%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	1 600 000	1 614 973	0,854%
TNBII1MJCEF6	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5 000 000	5 025 775	2,658%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 444 388	9,755%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	2 400 000	2 503 151	1,324%

TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	38 000	3 800 000	4 059 558	2,147%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	4 800 000	4 910 926	2,597%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 044 521	1,081%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 069 593	1,623%
TN5QHXZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 050 321	2,671%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	2 400 000	2 421 756	1,281%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 086 795	5,335%
Total portefeuille titres			145 191 788	150 335 716	79,509%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2 374 047,649 Dinars** du 01.10.2025 au 31.12.2025, contre **1 818 875,000 Dinars** du 01.10.2024 au 31.12.2024 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2025 au 31.12.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025	Du 01.10.2024 au 31.12.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Revenus des obligations de sociétés	532 665,815	1 852 752,872	406 380,000	7 104 386,680
Revenus des Emprunts d'Etats	1 841 381,834	6 263 661,532	1 412 495,000	271 409,424
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0,000	147 421,052	0,000	285 940,000
TOTAL	2 374 047,649	8 263 835,456	1 818 875,000	7 661 736,104

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2025, à **30 363 683,969 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt			16 500 000	16 430 088	8,69%
TN9N5LH761G7	BNA-->CD2MD.11/08/25-08/01/26-9.25%	BNA	9,25%	2 000 000	1 997 128	1,06%
TNSPMW4DHZU7	BNA-->CD10MD.02/10/25-20/01/26-8.79%	BNA	9%	10 000 000	9 963 058	5,27%
TN078D0V0HD9	BNA-->CD1MD.09/10/25-07/01/26-8.79%	BNA	9%	1 000 000	998 830	0,53%
TNK7ZLJCP310	BH-->CD1.5MD.03/11/25-11/02/26-9.04%	BH	9%	1 500 000	1 487 771	0,79%
TN0R0YUIR6L9	BH-->CD2MD.04/11/25-12/02/26-9.04%	BH	9%	2 000 000	1 983 301	1,05%

AC2-A-2 Crédits sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2025	% de l'Actif Net
Crédits sur opérations de pensions livrées						
PPL -2,999M140J050925 230126 8,500%,BNA2941BTA03/2	8,50%	BNA	05/09/2025	2 999 108	3 082 667	1,63%
PPL -3,000M36J021225 070126 8,550%,BT3029BTA10/26C	8,55%	BANQUE DE TUNISIE	02/12/2025	2 999 793	3 021 166	1,60%
PPL -2,800M31J051225 050126 8,490%,AB2679BTA06/34C	8,49%	BANQUE DE TUNISIE	05/12/2025	2 799 823	2 817 651	1,49%
PPL -5,001M30J221225 210126 8,250%,BT5236BTA11/30C	8,25%	BANQUE DE TUNISIE	22/12/2025	5 000 652	5 012 112	2,65%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2025, à **8 640 970,826 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2025 au 31.12.2025 à **976 015,373 Dinars**, contre **1 634 242,000 Dinars** du 01.10.2024 au 31.12.2024 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2025 au 31.12.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025	Du 01.10.2024 au 31.12.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Revenus des Bons de Trésor à CT	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Certificats de dépôt	642 297,537	3 551 419,895	545 638,000	1 883 053,449
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	0,000	542 234,959	0,000	0,000
Revenus des prises en pension	333 717,836	1 739 563,532	1 088 604,000	3 812 574,595
TOTAL	976 015,373	5 833 218,386	1 634 242,000	5 695 628,044

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.10.2025 au 31.12.2025 à **493 634,625 Dinars** contre **448 635,000 Dinars** du 01.10.2024 au 31.12.2024 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.10.2025 au 31.12.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025	Du 01.10.2024 au 31.12.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Rémunération du gestionnaire	236 745,673	962 773,958	215 164,000	828 307,860
Rémunération du dépositaire	49 736,492	202 263,456	45 203,000	174 014,267
Rémunération du distributeur	207 152,460	842 427,209	188 268,000	724 769,390
Total	493 634,625	2 007 464,623	448 635,000	1 727 091,517

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2025 au 31.12.2025 à **71 510,616 Dinars**, contre **85 653,000 Dinars** du 01.10.2024 au 31.12.2024 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.10.2025 au 31.12.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025	Du 01.10.2024 au 1.12.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Redevance CMF	49 733,874	202 252,526	45 200,000	174 004,764
Impôts et Taxes	8 478,426	34 737,307	8 258,000	31 669,773
Rémunération du CAC	10 247,080	41 216,994	10 459,000	39 701,763
Jetons de présence	0,000	8 610,147	21 722,000	35 124,064
Publicité et Publications	2 889,503	2 889,503	0,000	0,000
Charges Diverses	161,733	201,733	14,000	56,000
Total	71 510,616	289 908,210	85 653,000	280 556,364

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2025 à **260 049,824 Dinars**, contre **3 689 673,365 Dinars** au 31.12.2024 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
PA1	Opérateurs créditeurs	162 664,622	213 917,641
PA2	Autres créditeurs divers	97 385,202	3 475 755,724
	TOTAL	260 049,824	3 689 673,365

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2025 à **162 664,622 Dinars** contre **213 917,641 Dinars** au 31.12.2024 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	31.12.2025	31.12.2024
Gestionnaire	78 171,957	72 339,095
Dépositaire	16 358,697	15 133,304
Distributeurs	68 133,968	126 445,242
Total	162 664,622	213 917,641

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2025 à **97 385,202 Dinars** contre **3 475 755,724 Dinars** au 31.12.2024 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	31.12.2025	31.12.2024
Etat, impôts et taxes	22 765,745	15 983,017
Redevance CMF	16 357,840	15 132,478
Provision pour charges à payer	41 321,329	26 119,463
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	10 616,918	3 412 403,268
Rémunération CAC	5 900,299	5 694,427
Jetons de présence	423,071	423,071
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0,000	0,000
Total	97 385,202	3 475 755,724

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2025 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2025 (en nominal)

- Montant	159 885 700,000
- Nombre de titres	1 598 857
- Nombre d'actionnaires	98

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant	345 891 400,000
- Nombre de titres émis	3 458 914

Rachats effectués (en nominal)

- Montant	325 932 900 ,000
- Nombre de titres rachetés	3 259 329

Capital au 31.12.2025 178 055 622,729

- Montant en nominal	179 844 200,000
- Sommes non distribuables (*)	-1 788 577,271
- Nombres de titres	1 798 442
- Nombre d'actionnaires	110

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **-1 788 577,271 Dinars** au 31.12.2025 et se détaillent comme suit :

	31.12.2025
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 875 641,054
1- Résultat non distribuable de l'exercice	348 118,420
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	131 726,712
+/- values réalisées sur cession de titres.	216 391,708
2- Régularisation des sommes non distribuables	-261 054,637
Aux émissions	-4 219 806,341
Aux rachats	3 958 751,704
Total sommes non distribuables	-1 788 577,271

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2025 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	11 799 680,847
Régularisation du résultat distribuable de la période	-775 595,627
SOMMES DISTRIBUABLES	11 024 085,220

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	31.12.2025	31.12.2024
Revenus des placements	7,839	8,354
Charges de gestion des placements	-1,116	-1,080
Revenus nets des placements	6,723	7,274
Autres charges d'exploitation	-0,162	-0,175
Résultat d'exploitation	6,561	7,099
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,431	-0,289
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	6,130	6,810
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,431	0,289
Variation des +/- values potentielles/titres	0,073	-0,043
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,120	0,101
RESULTAT NET DE LA PERIODE	6,755	7,157

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,30% TTC à 0,40% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Janvier 2024.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'administration, réuni le 29 novembre 2023, a décidé de maintenir inchangée la commission de gestion, laquelle demeure fixée à 0,08 % HT de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS(ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,30% TTC à 0,35% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.